

## :: :: :: paroles d'expert :: :: ::

Vie de l'entreprise

### "Il manque en France des entreprises à stature mondiale"

Le Comité Richelieu, association française des PME innovantes, a proposé la création d'un nouveau statut d'entreprise de croissance (lire notre édition du 19 juin). Son délégué général, Emmanuel Leprince, nous précise sa démarche.

#### Pourquoi proposez-vous un nouveau statut d'entreprise de croissance ?

Emmanuel Leprince : Le Comité Richelieu a proposé ce nouveau statut en réaction à l'annonce d'Hervé Novelli de réformer les statuts existants (statut de la jeune entreprise innovante et gazelle).

Le gouvernement semble intéressé par notre approche, concernant notamment l'évolution de la philosophie du dispositif "gazelle", qui serait désormais centré sur le potentiel de croissance future des entreprises. Combinée à l'ouverture du statut aux entreprises de taille intermédiaire (ETI), l'idée est de favoriser les entreprises à fort potentiel de croissance car il nous manque en France ces entreprises à stature mondiale. A titre comparatif, l'Allemagne compte 12000 entreprises de plus de 250 salariés contre 4700 en France ; et 40% de l'exportation allemande provient de ce *Mittelstand* allemand.

#### Ce nouveau dispositif ne pénaliserait-il pas les plus petites entreprises qui ont déjà du mal à accéder aux dispositifs existants, et les PME qui souhaitent se développer en France ?

Emmanuel Leprince : En premier lieu, le statut s'ouvrirait à davantage d'entreprises. Le mode d'éligibilité que nous proposons ne compliquerait pas les choses, au contraire. En effet, le critère sur la masse des dépenses serait assoupli puisqu'il engloberait non seulement les frais de R&D mais aussi ceux d'exportation. Les entreprises qui font de l'export pourraient donc accéder au nouveau dispositif.

Il s'agit d'un statut simple pour les entreprises de croissance qui récompense les efforts d'innovation et d'exportation. Il vise les entreprises qui veulent exprimer leur potentiel de développement et aller chercher les marchés mondiaux, sur un terrain de jeu qui représente plus de 20 fois le poids du marché hexagonal.

#### Les avantages du dispositif "gazelle" (plafonnement de l'impôt sur les sociétés, remboursement immédiat du crédit impôt recherche) vont-ils être supprimés ?

Emmanuel Leprince : Notre priorité est la déduction des charges patronales. Nous ne proposons toutefois pas de supprimer le plafonnement de l'impôt sur les sociétés, mais c'est aux pouvoirs publics d'arbitrer.

Le crédit impôt recherche (CIR) est quant à lui l'un des combats forts du Comité Richelieu. Notre objectif est plus large : nous souhaitons maintenir pour 2010 et les années suivantes le remboursement immédiat du CIR pour l'ensemble des PME. Nous ne souhaitons donc pas intégrer ce point dans le nouveau statut.

#### Comment les entreprises de croissance traversent-elles la crise ?

Emmanuel Leprince : Un point positif de la crise est qu'elle amène les grandes entreprises à se remettre encore plus en question et donc de prendre davantage le risque de choisir des offres innovantes émanant de nouvelles entreprises, alors qu'auparavant elles avaient tendance à ne travailler qu'avec des entreprises établies.

Du côté négatif, presque toutes les entreprises subissent non seulement un "credit crunch" mais aussi un véritable "commandes crunch". On assiste à des décalages d'investissements et à des report de commandes.

Au delà d'un plan de relance visant à éteindre les incendies, un plan de relance qui crée des "citernes d'eau" devient nécessaire, basé sur le développement des meilleures PME et leur transformation en nouveaux leaders mondiaux.



(2009-GII Lefauconnier)  
Emmanuel Leprince,  
délégué général du Comité  
Richelieu

#### A lire également sur le site

**Les formalités de la société coopérative européenne**  
*à la Une*

**Entreprise parisienne, qui es-tu ?**  
*lu, vu, entendu*

**L'auto-entrepreneuriat plaît au grand public mais divise les socio-professionnels**  
*à la Une*

**Guide "Gestion de la PME" : un outil pour anticiper**  
*lu, vu, entendu*

**Maintien du siège de société chez le représentant légal**  
*à la Une*